



PROCÈS-VERBAL d'une séance extraordinaire du conseil municipal de la ville de L'Île-Perrot tenue le mardi 7 juillet 2020 à 18 h en la salle Florian-Bleau, 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec)

Sont présents: Monsieur Pierre Séguin, maire
Madame Nancy Pelletier, conseillère
Monsieur Marc Deslauriers, conseiller
Madame Gabrielle Labbé, conseillère
Madame Karine Bérubé, conseillère
Monsieur Kim Comeau, conseiller
Monsieur Mathieu Auclair, conseiller
Madame Nancy Forget, directrice générale
Madame Zoë Lafrance, directrice des affaires juridiques et greffière
Monsieur Yvan De Lachevrotière, directeur général adjoint

Chacun des membres du conseil présents reconnaît qu'un avis de convocation à cette séance leur a été notifié ou qu'il a renoncé au dit avis, conformément aux dispositions de la Loi sur les cités et villes (RLRQ, c. C-19).

2020-07-178 1. ORDRE DU JOUR - ADOPTION (01-2120)

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

D'ADOPTER l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil municipal du 7 juillet 2020 à 18 h avec la modification suivante:

- Au point 2, remplacer les mots "Projets de toit vert et de baril de récupération d'eau" par "Projet de toit vert au complexe aquatique".

ADOPTÉE UNANIMEMENT

2020-07-179 2. PROGRAMME PGDEP - PROJET DE TOIT VERT AU COMPLEXE AQUATIQUE - DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE (01-2790)

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

QUE la Ville soit autorisée à présenter une demande d'aide financière au Programme de soutien aux municipalités pour la mise en place d'infrastructures de gestion durable des eaux de pluie à la source (PGDEP) pour le projet "Toit vert au complexe aquatique".

QUE la Ville s'engage à payer sa part des coûts liés à ce projet.

QUE monsieur Yvan De Lachevrotière, directeur général adjoint et directeur des services techniques, travaux publics, parcs et espaces verts, soit autorisé à agir au nom de la Ville dans le cadre de la demande d'aide financière au PGDEP.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

**Avis de
motion**

**3. RÈGLEMENT NUMÉRO 701-1 - IMPOSITION: RETRAIT DE LA
COMPENSATION LIÉE AUX COMPTEURS D'EAU POUR L'ANNÉE 2020 -
AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET (07-2500)**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), le conseiller Mathieu Auclair donne avis de motion de l'intention de soumettre pour adoption, à une séance subséquente, le règlement numéro 701-1 intitulé "Règlement modifiant le Règlement numéro 701 sur l'imposition de taxes, de tarifications et de compensations pour l'exercice financier 2020 afin de modifier la compensation pour la fourniture de l'eau et pour le traitement des eaux usées" et dépose le projet de règlement.

**Avis de
motion**

**4. RÈGLEMENT NUMÉRO 705 - EMPRUNT: CONSTRUCTION D'UN
COMPLEXE AQUATIQUE - AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET
(07-2500)**

Conformément à l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, c. C-19), la conseillère Gabrielle Labbé donne avis de motion de l'intention de soumettre pour adoption, à une séance subséquente, le règlement numéro 705 intitulé "Règlement décrétant une dépense et un emprunt de 3 623 173 \$ pour la construction d'un complexe aquatique" et dépose le projet de règlement.

5. PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucun citoyen n'étant présent dans la salle, la période de questions n'a donc pas lieu.

2020-07-180 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST proposé par la conseillère Gabrielle Labbé, appuyé par le conseiller Kim Comeau et résolu:

DE LEVER l'assemblée à 18 h 20.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

APPROUVÉ À LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
VILLE DE L'ÎLE-PERROT EN DATE DU 14 JUILLET 2020.

PIERRE SÉGUIN
MAIRE

ZOË LAFRANCE
DIRECTRICE DES AFFAIRES
JURIDIQUES ET GREFFIÈRE